

Les États-Unis se retirent de l'accord nucléaire iranien

La décision de Trump menace la paix dans le monde

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4473 - Jeudi 10 mai 2018 - Prix : 10 DA

Santé

Le ministère va recruter 600 médecins généralistes

Page 24

Résultats de la 5^e le 6 juin, du BEM le 18 juin et du Bac le 22 juillet

La même organisation des examens reconduite

Page 24

La financiarisation de la puissance américaine

Par Mohamed Habili

Des six signataires de l'accord sur le programme nucléaire iranien, après tout il n'y a qu'un seul qui l'ait dénoncé, les États-Unis, deux années après son entrée en vigueur. Au nombre de ceux qui continuent de s'en réclamer, il y a 4 membres du Conseil de sécurité, excusez du peu. Ce simple constat devrait décider du reste, et en premier lieu de l'avenir de cet accord, dont l'abandon par une seule de ses parties prenantes, et donc sa reconduction par ses cinq autres, loin de l'affaiblir serait plutôt pour témoigner en sa faveur, pour le renforcer. Ce doit être un bon et solide accord pour que de ses premiers signataires, un seul en vient maintenant à le récuser. Aussi puissant que puisse être celui-ci, il ne peut pas avoir raison contre tout le reste de la planète. Et pourtant, c'est exactement comme cela que l'entend l'administration américaine, pour qui l'accord est abrogé dans l'absolu, une bonne fois pour toutes, du seul fait qu'elle-même s'en dégage. Que ce soit bien clair : il cesse d'être contraignant non pas pour elle seule, non, mais pour les autres signataires, et à travers eux, pour tous les États que compte la planète. Et pour que personne ne s'y trompe, John Bolton, le conseiller à la sécurité, a attendu que Donald Trump signe le décret rétablissant les sanctions contre l'Iran pour émettre dans la foulée à l'usage du monde entier un document détaillé, dans lequel sont fixés les délais au terme desquels les entreprises en relation commerciale avec l'Iran doivent avoir coupé leurs liens avec lui.

Suite en page 3

La raffinerie d'Augusta et trois terminaux pétroliers acquis par le groupe algérien

Ould Kaddour déploie Sonatrach à l'international



«Nous sommes extrêmement fiers de réaliser notre premier investissement dans le raffinage international en Italie. Avec la proximité géographique de l'Italie et les relations privilégiées qui ont toujours lié Sonatrach à ce pays, il est naturel que notre première acquisition dans le raffinage se fasse en Italie», a déclaré Abdeloumen Ould Kaddour, à l'occasion de l'achat par Sonatrach hier de la raffinerie d'Augusta située en Sicile, au sud de l'Italie.

Lire page 2

Les ministres évoquent un approvisionnement suffisant pour le ramadhan

Des promesses mais qu'en est-il de la qualité et des prix ?

Page 2

Festival de Cannes

Neuf nouveaux cinéastes en compétition

Page 13

— La raffinerie d'Augusta et trois terminaux pétroliers acquis par le groupe algérien —

Ould Kaddour déploie Sonatrach à l'international

■ «Nous sommes extrêmement fiers de réaliser notre premier investissement dans le raffinage international en Italie. Avec la proximité géographique de l'Italie et les relations privilégiées qui ont toujours lié Sonatrach à ce pays, il est naturel que notre première acquisition dans le raffinage se fasse en Italie», a déclaré Abdeloumen Ould Kaddour, à l'occasion de l'acquisition par Sonatrach hier de la raffinerie d'Augusta située en Sicile, au sud de l'Italie.

Par Lynda Naili

Tel qu'annoncé dans notre édition d'hier, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a effectivement signé, hier à Rome, un accord avec Esso Italiana, filiale du groupe américain ExxonMobil, pour l'acquisition de la raffinerie d'Augusta et de trois terminaux pétroliers en Italie. Laquelle acquisition augmentera, «l'autonomie de la consommation en diesel et en essence de l'Algérie». A cette occasion, Abdeloumen Ould Kaddour, P-DG du groupe Sonatrach, somme toute «extrêmement fier» d'avoir réalisé ce premier investissement de Sonatrach dans le raffinage international en Italie, a fait valoir que «la raffinerie d'Augusta représente un actif idéal sur le plan géographique et sur le plan des synergies envisageables avec la raffinerie de Skikda. Nous entendons assurer la continuité de son management, la stabilité de l'emploi et continuer à faire progresser ses standards déjà élevés en matière de santé, de sécurité et de respect de l'environnement». Par ailleurs, Ould Kaddour ne manquera pas de souligner l'avantage de «proximité géographique de l'Italie et les relations privilégiées qui ont toujours lié Sonatrach à ce pays, il est naturel que notre première acquisition dans le raffinage se fasse en Italie». Ceci étant, à propos de l'accord d'achat en question, dans un communiqué rendu public hier en début d'après-midi, Sonatrach a affirmé la signature hier même d'un accord avec Esso Italiana Srl,

filiale à 100% d'ExxonMobil, portant sur l'achat de la raffinerie d'Augusta et de trois terminaux pétroliers situés à Augusta, Naples et Palerme ainsi que de leurs systèmes d'oléoducs associés. Lequel accord, soulignera le groupe pétrolier national, est intervenu à la suite de «l'accord des autorités algériennes et de son conseil d'administration», et ce, après avoir répondu favorablement à la consultation lancée par ExxonMobil à la fin août 2017 pour la vente de sa raffinerie d'Augusta d'une capacité de 198 000 bbl/jour. Ainsi, relevant que cette acquisition «est le fruit d'une procédure de mise en vente concurrentielle», le document indiquera que le transfert de la propriété de la raffinerie et de ses actifs à Sonatrach interviendra à la fin de l'année 2018, sous réserve du respect de certaines conditions, notamment l'approbation de cette vente par les autorités en charge de la concurrence. En outre, selon les termes de cet accord, Sonatrach «travaillera également en étroite collaboration avec Esso Italiana Srl et ExxonMobil pour assurer la continuité effective de l'exploitation de la raffinerie d'Augusta pendant la période de transition ainsi qu'à son issue», poursuit la même source.

Une capacité de traitement de 10 millions de tonnes/an

Avant plus de précisions, le communiqué de Sonatrach fera savoir que «capable de traiter à la fois du Sahara Blend ainsi que du fuel résiduel issu de la raffinerie de

Skikda, la raffinerie d'Augusta s'intégrera directement dans le système de raffinage de Sonatrach. Elle pourra également traiter directement des produits qui sont excédentaires en Algérie en vue de réimporter des produits aujourd'hui en déficit comme le gasoil et l'essence». En effet, selon la même source, la raffinerie d'Augusta traite des bruts légers à l'instar du Sahara Blend algérien, de l'Arabian Light (Arabie saoudite) ou de l'Azeri (Azerbaïdjan). Elle est dotée d'une capacité de traitement de 10 millions de tonnes par an. Ce qui en ferait la deuxième raffinerie de Sonatrach. Grâce à ses unités de production d'huile de base et son traitement FCC (Fluid Catalytic Cracking - Craquage Catalytique Fluide), cette raffinerie est dotée d'un indice de complexité relativement plus élevé que l'indice de complexité moyen des raffineries exploitées en Algérie.

ExxonMobil, un partenaire de fait pendant au moins dix ans

De plus, la même source notera que Sonatrach pourra processor physiquement son pétrole brut pendant les périodes de déficit et utiliser cette raffinerie comme source d'optimisation avec les raffineries algériennes. Les terminaux de carburants de Naples, Palerme et Augusta (inclus dans la transaction) offrent une capacité de stockage supplémentaire de 565 kb (565 000 barils) de gasoil et 309 kb (309 000 barils) d'essence. Ce qui permettra, vu leur proximité de l'Algérie, d'as-



PHD.R.

surer 3 jours supplémentaires d'autonomie de stockage par rapport à l'autonomie qui existe en Algérie à travers les capacités de Naftal et de Sonatrach. De surcroît, assure Sonatrach, l'un des éléments importants du cahier des charges d'ExxonMobil réside dans l'exigence de reprendre la production d'huile de base à travers un contrat d'offtake de 10 ans. Cette condition permet non seulement d'avoir une source de revenus garantie pour les huiles de base, mais surtout d'avoir ExxonMobil comme partenaire de fait pendant au moins dix ans.

Enfin, la raffinerie d'Augusta est surtout connue, dans le bassin méditerranéen, pour être le premier producteur d'huiles de base de cette région. Durant les années 90, cette raffinerie s'approvisionnait régulièrement auprès de Sonatrach en zarzaiti-

ne qui offre un bon rendement en huile de base. Jusqu'en 2009, cette raffinerie s'approvisionnait également en fuel à basse teneur en soufre issu de la raffinerie de Skikda. La raffinerie d'Augusta permettra de couvrir les déficits algériens en essence et en gasoil sur toute la période du plan à moyen terme 2018-2022, et ce, même dans l'hypothèse d'un décalage de 2 années dans la mise en service des nouveaux projets de reforming de naphtha, du projet d'hydrocraquage de fuel à Skikda et de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, avance Sonatrach dans son communiqué. La raffinerie d'Augusta constitue un «bon bridge» entre le processing virtuel lancé en 2018 par Sonatrach et l'arrivée de nouvelles capacités de raffinage en Algérie. L. N.

— Les ministres évoquent un approvisionnement suffisant pour le ramadhan —

Des promesses mais qu'en est-il de la qualité et des prix ?

Comme chaque année, le ministre de l'Agriculture en coordination avec le ministre du Commerce ont assuré que toutes les mesures ont été prises pour l'approvisionnement du marché national en produits nécessaires et en quantités suffisantes durant le mois de ramadhan, mais sont-elles que des promesses et qu'en est-il de la qualité ? Le mois sacré s'approche à grands pas, et les promesses se font nombreuses en ce qui concerne l'approvisionnement du marché national en produits nécessaires mais surtout le maintien et la maîtrise des prix des produits alimentaires «fruits, légumes, viandes...» ce qui est «irréalisable» selon le président de l'association de protection des consommateurs (APOCE), Mustapha Zebdi qui indique que les prix des légumes ainsi que ceux des fruits «sont libres» car soumis à la loi du marché, et le ministère du Commerce ne peut pas intervenir pour le contrôle des prix des fruits et légumes et des viandes rouges et blanches. En effet, au lieu de tenter l'im-

possible, les responsables feraient mieux de contrôler la qualité des produits alimentaires qui vont être proposés aux consommateurs durant le mois de ramadhan qui sont très souvent de mauvaise qualité mais aussi les prix des produits de large consommation, réglementés, autrement dit subventionnés par l'Etat, tels que le lait, le sucre, l'huile et la farine... En ce qui concerne la pénurie du lait durant le mois de ramadhan, les deux ministres du Commerce et de l'Agriculture ont déclaré que leurs départements ont pris des mesures pour assurer le bon approvisionnement et la distribution «équitable» du lait en sachet durant le mois sacré. A noter que le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture, Chérif Omari, a précisé en marge d'une rencontre avec les cadres du ministère et les directeurs du secteur, consacrée au suivi de l'application des recommandations des Assises nationales de l'agriculture, que «le gouvernement a pris toutes les mesures néces-

saies pour garantir les produits de première nécessité, notamment agricoles et alimentaires, comme les céréales, le lait, les fruits et légumes et les viandes rouge et blanche». «Ces produits seront assurés en quantités et à des prix raisonnables», et ce, à travers la mobilisation des points de vente relevant du secteur et en adoptant un système de distribution, en coordination avec le ministère du Commerce qui veillera à mobiliser les marchés de proximité pour optimiser la distribution des produits de première nécessité durant le mois sacré. Omari a ajouté que le système de régulation a permis aux offices relevant du secteur, tels l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) et l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers ONIL d'injecter des quantités supplémentaires sur le marché pour assurer leur disponibilité durant le mois sacré, en sus d'une meilleure organisation en termes de prix et de distribution sur les marchés. Pour ce qui est des viandes, le même responsable a souligné que

l'Algérie produit jusqu'à 10 millions de quintaux de viandes, dont 5 millions quintaux de viandes rouges et 5 millions quintaux de viandes blanches, ajoutant que des mesures spéciales seront également prises à l'occasion par les offices de viandes pour soutenir le marché et injecter des quantités supplémentaires importées au niveau des points de distribution pour alléger la pression de la demande sur le produit local. Concernant les quantités de viandes importées, Omari a fait état de près de 40 000 tonnes susceptibles, selon lui, de favoriser «la stabilité du marché et, partant, les viandes seront à la portée de tous», précisant que cette démarche s'inscrivait dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour assurer la stabilité du marché. Le ministère de l'Agriculture œuvre à augmenter la production nationale et à abandonner à l'avenir l'importation, en assurant l'approvisionnement du marché national en produit local qui couvre actuellement 70% des besoins. Thinhine Khouchi

Les États-Unis se retirent de l'accord nucléaire iranien

La décision de Trump menace la paix dans le monde

■ *Fin du suspense. Mardi soir, le président américain a annoncé qu'il retirait les Etats-unis de l'accord sur le nucléaire iranien qu'il a qualifié de «désastreux» et le rétablissement des sanctions contre Téhéran, dans une énième décision irrationnelle pour les intérêts de son pays et du monde.*

Par Meriem Benchaouia

La décision de Donald Trump ne porte pas seulement un coup fatal à l'accord multilatéral, mais représente également une menace pour l'ordre mondial. Ni les grandes embrassades d'Emmanuel Macron, ni les tentatives de raisonnement plus froides d'Angela Merkel, ni les appels compréhensifs de Boris Johnson appelant le président américain à ne pas «jeter le bébé avec l'eau du bain» n'y ont fait. Sans le moindre égard pour ses alliés qui ont fait le voyage à Washington, Donald Trump vient de leur signifier qu'il était le maître de l'échiquier international. Les Etats-Unis ne sont que l'un des six signataires de l'accord nucléaire avec l'Iran, mais ils peuvent à eux seuls tout faire capoter. Ce texte signé en 2015 par Barack Obama vise, en échange d'une levée progressive des sanctions, à s'assurer que Téhéran ne se dote pas de l'arme nucléaire. Le président américain a annoncé qu'il rétablissait les sanctions contre l'Iran à leur «plus haut niveau». La mesure est effective immédiatement pour les nouveaux contrats, a précisé le conseiller à la sécurité nationale John Bolton. Les entreprises étrangères auront quelques mois pour «sortir» d'Iran. Washington s'est aussi dit prêt à discuter d'une solution «beaucoup plus large».

Les Européens refusent de rétablir les sanctions levées dans la mise en œuvre de l'accord

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) se sont engagés hier à s'assurer que les sanctions européennes levées dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord international sur le nucléaire iranien ne soient pas rétablies après le retrait des Etats-Unis de l'accord. «La levée des sanctions liées au nucléaire est une composante essentielle de l'accord. L'UE a souligné à plusieurs reprises que la levée de ces sanctions a un impact positif sur les relations commerciales et économiques avec l'Iran. L'UE souligne son engagement à faire en sorte qu'elle perdure», est-il écrit dans une déclaration de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, au nom des 28. Le retrait des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien sera d'ailleurs à l'ordre du jour du sommet européen prévu la semaine prochaine à Sofia

(Bulgarie). Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a promis «une approche européenne unie» face au rétablissement des sanctions américaines contre Téhéran. Les 28 Etats membres de l'UE ont réitéré, en outre, leur détermination à continuer à respecter l'accord conclu en 2015 après de longues années de négociations acharnées. «Tant que l'Iran continuera à respecter ses engagements dans le domaine nucléaire, comme il l'a fait jusqu'à présent (...), l'UE continuera à appliquer pleinement et efficacement l'accord», ont-ils ajouté. Les Européens ont rappelé, à ce titre, que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), chargée de vérifier le respect des engagements iraniens, a sans cesse validé leur attitude, «dans dix rapports consécutifs», depuis la conclusion de l'accord en juillet 2015. «Approuvé à l'unanimité par la résolution 2231 du Conseil de sécurité des Nations unies, le plan d'action conjoint (accord sur le nucléaire) est un élément clé de l'architecture mondiale de non-prolifération et il est crucial pour la sécurité de la région», ont-ils souligné.

Menaces de l'Iran, soutien d'Israël

Le président iranien, Hassan Rohani, dénonce «une guerre psychologique» et dit vouloir discuter avec Européens, Russes et Chinois. Dans une allocution à la télévision d'État iranienne, il a ajouté : «Les Etats-Unis ont toujours montré qu'ils ne respectaient jamais leurs engagements». Il a aussi prévenu que son pays pourrait mettre un terme aux restrictions qu'il a consenties sur ses activités d'enrichissement d'uranium. De son côté, et sans surprise, Netanyahu a déclaré soutenir «totalement» la décision «courageuse» de Trump. Tout comme le leader israélien Benjamin Netanyahu, Trump a affirmé avoir la «preuve» que l'Iran a menti et a estimé que l'accord était «désastreux». L'Arabie saoudite elle aussi «soutient et salue» la décision de Trump. Emmanuel Macron a immédiatement réagi sur Twitter. Au nom de la France, mais aussi de l'Allemagne et du Royaume-Uni, il a dit regretter cette décision. «Le régime international de lutte contre la prolifération nucléaire est en jeu», a-t-il ajouté. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les autres signataires de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015 «à respecter pleinement leurs engagements». La France,



PHOTO: R.

l'Allemagne et le Royaume-Uni se sont dits «déterminés» à continuer à l'appliquer tout en travaillant à en négocier un nouveau, plus large, ont annoncé les trois pays dans un communiqué commun.

Trump critiqué aux Etats-Unis

L'ancien président américain Obama, très discret depuis son départ de la Maison-Blanche, a lui aussi pris la parole pour dénoncer une «grave erreur» de Trump. Dans un communiqué à ton particulièrement ferme, il juge que l'accord qu'il a signé en 2015 «fonctionne» et qu'il est dans l'intérêt de Washington. Au lendemain du retrait américain, l'ex-patron de la CIA (2013-2017) a dézingué la décision et les arguments de Trump. John Brennan estime que le président des Etats-Unis «a menti à propos de l'accord sur le nucléaire, a sapé la confiance internationale vis-à-vis des Etats-Unis, a aliéné ses alliés les plus proches, a renforcé les faucons iraniens et poussé Kim Jung Un à garder ses bombes». Et de conclure : «Cette folie est un danger pour notre sécurité nationale».

Poutine met en garde contre les «menaces qui pèsent sur la paix» dans le monde

Le président russe, Vladimir Poutine, a exprimé hier ses inquiétudes face aux dangers qui «menacent la stabilité» dans le monde, estimant que la paix est aujourd'hui «très fragile». Lors de son allocution prononcée à l'occasion du «Jour de la Victoire», célébrée le 9 mai de chaque année, le président

russe a mis en garde contre les menaces auxquelles le monde est confronté et a appelé à «tirer les leçons des guerres passées». «La guerre est un défi à la vie, à tout ce qu'elle a de meilleur. Nous nous souvenons de la tragédie des deux Guerres mondiales et des leçons de l'histoire, elles ne nous autorisent pas à devenir aveugles», a déclaré Poutine devant les participants et invités à la Parade de la Victoire commémorant le 73^e anniversaire de la victoire sur le nazisme. «Les mêmes vieux réflexes apparaissent derrière les nouvelles menaces : l'égoïsme et l'intolérance, le nationalisme agressif et les prétentions à l'exclusivité. Nous réalisons tout le sérieux de ces menaces», a-t-il dit, ajoutant qu'«il est important pour tous les pays, toute l'humanité, de réaliser que la paix est très fragile et que la stabilité renforce notre aspiration commune à entendre, à faire confiance et à se respecter l'un l'autre».

Les Etats-Unis seront «les perdants», dit Erdogan

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a dénoncé hier la décision de son homologue américain Donald Trump de se retirer de l'accord sur le nucléaire iranien, estimant que les Etats-Unis seraient «les perdants» d'une telle mesure. «Les Etats-Unis seront les perdants car ils ne respectent pas un accord qu'ils ont signé», a affirmé M. Erdogan dans une déclaration publiée par l'agence Anadolu. «Vous ne pouvez pas vous retirer des accords internationaux quand bon vous semble», a-t-il ajouté. En dépit des nombreux appels, notamment d'Européens, M. Trump a

LA QUESTION DU JOUR

La financiarisation de la puissance américaine

Suite de la page une

D'ici à 6 mois, toutes devraient s'être mises en conformité avec le diktat américain, sous peine de lourdes sanctions. Il se trouve que depuis l'entrée en vigueur de l'accord quelques-unes des plus grandes entreprises occidentales sont revenues en force sur le marché iranien, l'un des plus porteurs du monde. Les voilà sommées de plier bagage au plus tard dans les mois qui viennent. Autrement, c'est à la justice américaine, peu réputée pour son laxisme, qu'elles auront affaire. Boeing aussi bien qu'Airbus, qui ont reçu commande de dizaines d'avions chacun, ont déjà été sommés de ne pas les livrer. Le fait que le premier soit américain et l'autre européen ne change rien à l'affaire. Il en sera tout de même pour toutes les autres entreprises dans le même cas. Leur nationalité ne compte pas du moment que leurs transactions avec l'Iran se font pour la plupart d'entre elles en dollar, et que le système bancaire américain a la haute main sur elles. Le plus grave pour un pays se trouvant sous le coup de sanctions économiques américaines, ce n'est pas d'être privé de tel ou tel bien nécessaire pour lui, de telle ou telle technologie, mais d'être exclu du système bancaire américain, en dehors duquel il n'est pas de salut. Il n'existe pas de nos jours de domaine relevant de l'économie réelle où les Américains soient encore incontournables. Tout ce dont un pays a besoin et qu'il ne peut pas produire chez lui, il peut se le procurer aisément dans bien d'autres pays. Il est un seul secteur où les Etats-Unis dominent encore largement : le système financier international, qui encadre le commerce mondial. La puissance américaine repose aujourd'hui sur deux piliers : la Fed et le Pentagone. Le temps où elle reposait tout autant sur l'industrie et la production n'est plus. Au vrai, les Etats-Unis n'ont plus les moyens de soutenir une guerre commerciale véritable. Mais il leur suffit encore de prendre des mesures financières contre un pays pour qu'il soit en butte à de grandes difficultés, mis au ban du monde. M. H.

annoncé mardi que les Etats-Unis allaient se retirer de cet accord arraché de haute lutte en 2015. Dans une première réaction mardi soir, le porte-parole de la présidence turque Ibrahim Kalin avait critiqué cette décision estimant qu'elle risquait d'ouvrir la voie à de «nouveaux conflits» dans la région. Acteur-clé du Proche-Orient, la Turquie entretient des relations pragmatiques avec l'Iran en dépit de leur rivalité. Les deux pays multiplient ainsi les efforts pour développer leurs échanges commerciaux et touristiques, et coopèrent sur le dossier syrien.

M. B./Agences

Abdelouahab Derbal, président de l'Instance indépendante de surveillance des élections

Le texte juridique de la HIISE «comprend vides et lacunes»

■ Le président de la Haute Instance indépendante de surveillance des Elections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a affirmé, hier, que l'expérience de l'instance lors des élections législatives et locales de 2017 avait démontré la nécessité d'améliorer les textes régissant ses activités, indiquant qu'il s'apprête à présenter des propositions dans ce sens.

Par Anissa G.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Derbal a déclaré qu'«il s'apprête à présenter une proposition pour améliorer les textes de la loi 11-16 relative à la HIISE», précisant que «ce texte juridique comprend plusieurs vides et lacunes qui ont été relevés lors de son application sur le terrain». Le législateur a consenti «des efforts considérables» pour la promulgation de cette loi, constituant «une nouvelle expérience» pour l'Algérie», a-t-il dit. Cependant, «nous avons relevé, lors de son application, qu'elle ne répond pas à la volonté du législateur constitutionnel», a-t-il ajouté. «Nous avons commis plusieurs erreurs lors de l'application de



cette loi, vu que ses textes sont soit ambigus ou ne prévoient rien à l'issue des saisines», a-t-il estimé. M. Derbal, qui a récemment supervisé une session de formation au profit des forma-

tions politiques sur le thème de la surveillance des élections et la formulation des recours, a souligné que l'expérience de l'organisation des rendez-vous électoraux de 2017 avaient démontré que les différentes étapes du processus électoral exigeaient «un suivi minutieux de l'application des règles juridiques pour garantir la crédibilité». Cela exige «la communication et la concertation pour éviter tout malentendu, garantir la sécurité des mesures et définir les lacunes relevées dans les textes qui nécessitent une révision», a-t-il affirmé, ajoutant que «le respect des dispositions de la loi et leur amélioration de façon cohérente et intégrée est l'unique voie menant à la réussite».

A. G./APS

Commémoration des massacres du 8 mai 1945 à Kherrata/Béjaïa

108 veuves de martyrs honorées par les autorités de wilaya

Les Béjaouis étaient au rendez-vous avec le souvenir des crimes de la France coloniale. A l'instar des autres wilayas du pays, le 73^e anniversaire des massacres commis par la France coloniale en Algérie, notamment à Sétif, Guelma et Kherrata, dans le sillage de la victoire sur l'Allemagne nazie et la libération de Paris (1945), a été commémoré. Des massacres qui ont vu 45 000 Algériens tués par l'aviation et la barbarie coloniales pour avoir revendiqué pacifiquement l'indépendance et exprimé leur espoir d'être libres, une promesse faite, auparavant, par les autorités coloniales de l'époque. Ainsi le programme des festivités commémoratives de ces massacres a été organisé hier à Kherrata. Une délégation conduite par le wali, le P/APW ainsi que la famille révolutionnaire au grand complet et autorités militaires de la région, a procédé dès la matinée au dépôt d'une

gerbe de fleurs à la mémoire des 45 000 martyrs, exécutés froidement dans les trois wilayas, Sétif, Guelma et Kherrata, suivie d'une minute de silence et la lecture de la Fatiha. Le wali a honoré 108 veuves de chahid dans une cérémonie organisée à la salle des fêtes de la commune. Il a aussi

procédé à l'inauguration d'une fresque murale représentant le génocide commis et un monument de 6 m réalisé à l'effigie des victimes des massacres. Le programme a été marqué également par la réinhumation, lors d'une cérémonie, des ossements de cinq membres de la

famille Hanouz au pied de la stèle, suivi d'un grand hommage à cette famille et d'autres hommages à deux moujahidine de la région, en l'occurrence Allik Saïd et Bakhoucha Lahcene. La délégation a assisté à d'autres festivités, dont des chants patriotiques, un défilé organisé par les

scouts et une communication sur les massacres du 8 mai 1945 a été dispensée par le professeur Aïtour Noureddine. Un hommage a également été rendu à El-Hachemi Moussous, victime du crash de Blida dont la famille était présente.

H. C.

Union internationale des magistrats

Djamel Aidouni élu président du Groupe africain

Le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Djamel Aidouni, a été élu à l'unanimité par ses pairs africains au terme de la 23^e réunion du Groupe Africain de l'Union internationale des magistrats (UIM) qui s'est tenue au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, sous le haut patronage du président de la République. Dans une déclaration à la presse, Aidouni a affirmé que cette élection est la consé-

quence d'«un long travail consenti depuis l'adhésion, il y a dix ans, du SNM à l'UIM», soulignant que le syndicat qu'il préside «s'est imposé au sein de cette organisation grâce à une dynamique qui lui a valu le soutien des pays africains». Affirmant que la présidence du Groupe africain était «un honneur pour l'Algérie qui aura son mot à dire et sa place au niveau international», Aidouni a exprimé sa gratitude au président de la

République qui a «soutenu notre démarche», avant de saluer «ses efforts en faveur de la réforme de la justice et la consécration d'une justice forte». En outre, le nouveau président du Groupe africain s'est engagé à «travailler pour la promotion de ce groupe et d'œuvrer à en faire adhérer le plus grand nombre de pays africains». A ce propos, Aidouni a estimé que les membres du Groupe africain ont affirmé à travers son élection à l'unanimité

que «l'Afrique doit parler d'une seule voix» et c'est le message qu'ils ont adressé à tous les pays en s'attachant à élire le représentant de l'Algérie à la tête du groupe. Ainsi, avec ce poste de président du Groupe africain, Djamel Aidouni pourra ainsi postuler pour la présidence de l'UIM lors de sa prochaine réunion devant se dérouler à Marrakech, Maroc.

Lynda N.

Il a été soutenu par le P/APW à Tichy/Béjaïa

Rassemblement contre le transfert d'un poste électrique à Tagouba

Un rassemblement citoyen de protestation a eu lieu avant-hier dans la localité de Tagouba, à Tichy. Cette action a été soutenue par des élus APC, à leur tête le maire, Hamid Aissani, des élus APW, à leur tête le P/APW, Haddadou Mehenni, et le député Chafaa Bouaïche. Les mécontents protestaient contre «la décision de transférer un poste de transformation électrique vers une autre wilaya». Le directeur régional de la Société algérienne (GRTE) était contraint de venir discuter avec les protestataires.

Le directeur de la Sonelgaz a décidé d'annuler cette décision, a-t-on appris hier. Pour rappel, une action collective a été observée jeudi matin pour empêcher l'évacuation par la force publique des 15 familles, de surcroît anciens travailleurs de l'ENCG, occupant des chalets sur les hauteurs de Sidi-Ahmed, ceci en exécution d'un jugement final en faveur de Dahmani, propriétaire de l'unité de corps gas COGB «La Belle» de Béjaïa qui a bénéficié d'une concession de 20 hectares en 2014. Cette action com-

mune des députés de Béjaïa a vu la participation de M^{me} Zina Ikhlef, Nora Ouali, Braham Bennaïdj, Rachid Chabati, Khaled Tazaghart et Chafaa Bouaïche ainsi que le P/APW Mehenni Haddadou. Notons qu'une réunion a été présidée par le P/APW dans le cadre de la solidarité avec les 15 familles menacées d'expulsion par le groupe COGB «La Belle». Y ont pris part des élus APW, des parlementaires, des élus de l'APC de Béjaïa et des représentants des 15 familles. Il s'agissait de faire le

point sur l'état d'avancement des revendications des 15 familles. Notons que le wali a pris la décision de surseoir à l'expulsion de ces familles et l'APC a décidé de les reloger en priorité dans le cadre de l'habitat précaire et des programmes de logements sociaux en cours de réalisation dans la commune et ses environs. Dans une séance qu'il a organisée ces derniers jours, le député Braham Bennaïdj a plaidé pour «un consensus global des élus et de ml société civile pour mettre fin à l'embargo réservé à la

wilaya». Dans le bilan qu'il a présenté au siège du CDDH, il a parlé «d'échec collectif des élus» puisque plusieurs projets suspendus gelés seulement sont tout simplement «annulés», a-t-il tranché. Il parle de 143 projets au total. Une déclaration faite aussi il y a moins de deux mois par le P/APW. Il cite, entre autres projets, celui du CHU, l'achèvement de la pénétrante, les programmes de gaz de ville bloqués, le dédoublement de la voie ferrée, le stade, l'extension de l'aéroport.

Hocine Cherfa

Le Brent à plus de 76 dollars à Londres

Le pétrole atteint son plus haut niveau depuis trois ans

■ Les prix du pétrole repoussaient leur plus haut depuis trois ans et demi hier en cours d'échanges européens, alors que les investisseurs tentent d'évaluer la perte de production causée par le retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien.

Par Assia D.

En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 76,85 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 2 dollars par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin prenait 1,86 dollar à 70,92 dollars. En début de matinée, le Brent a atteint 77,20 dollars et le WTI 71,17 dollars, à leur plus haut depuis novembre 2014. Le président des Etats-Unis Donald Trump a annoncé mardi qu'il retirait son pays de l'accord signé à Vienne en juillet 2015, par lequel l'Iran a accepté de brider son programme nucléaire en s'engageant à ne jamais chercher à obtenir la bombe atomique en échange de la levée d'une partie des sanctions internationales visant la République islamique. Washington a choisi pratiquement l'option la plus radicale en rétablissant l'intégralité des



sanctions levées, mais aussi en annonçant des sanctions encore plus sévères et en forçant les entreprises étrangères à choisir rapidement entre faire des affaires en Iran ou aux Etats-Unis. «Cette décision pourrait produire une perturbation de

l'offre mondiale», a commenté Fiona Cincotta, analyste chez City Index. Les analystes de UBS préviennent cependant que les autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) pourraient compenser cette baisse

de production. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a déclaré qu'elle prendrait toutes les mesures nécessaires pour empêcher des pénuries d'approvisionnement en pétrole. «L'Arabie saoudite aurait des capacités de produc-

tion disponibles représentant 2,2 millions de pétrole par jour», ont détaillé les analystes de UBS. L'Opep ainsi que dix autres producteurs, dont la Russie, est engagée depuis fin 2016 dans un accord de limitation de sa production. La prochaine réunion des participants à l'accord est prévue fin juin à Vienne. Les marchés ont par ailleurs été galvanisés par les données de l'American Petroleum Institute (API), fédération professionnelle qui publie des données hebdomadaires sur les stocks de pétrole, à la veille des chiffres officiels de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). L'API aurait fait état d'une baisse des stocks de pétrole brut et de produits distillés. Pour la semaine achevée le 4 mai, les analystes tablent sur une hausse des réserves de brut de un million de barils, sur des stocks d'essence à l'équilibre et sur une baisse des autres produits distillés (fioul de chauffage et diesel) de 1,5 million de barils, selon un consensus compilé par Bloomberg.

A. D./Agences

Approvisionnement en viandes rouges

Accélérer la conclusion de contrats de partenariat entre éleveurs et abattoirs

Le président de la Fédération nationale des éleveurs, Azaoui Djilali, a mis en avant, à Alger, la nécessité d'accélérer la conclusion des contrats de partenariat entre les éleveurs et les abattoirs industriels régionaux afin d'assurer l'approvisionnement du marché national en viandes rouges à des prix adaptés au pouvoir d'achat des Algériens. S'exprimant lors d'une conférence de presse sur l'approvisionnement du marché national durant le ramadhan, M. Azaoui a affirmé que «les éleveurs demandent aujourd'hui l'accélération de la conclusion de contrats de partenariat avec

les abattoirs industriels, en l'occurrence les abattoirs de Ain M'Lila (Oum El-Bouaghi), de Hassi Bahbah (Djelfa) et de Bougtob (El Bayadh) en vue de leur fournir le bétail nécessaire pour répondre à la demande du marché national en viandes rouges aux meilleurs prix et qui soient adaptés au pouvoir d'achat des Algériens». Appelant le ministère de l'Agriculture à intervenir pour accélérer la conclusion de ces contrats notamment avec les abattoirs mentionnés, M. Azaoui a précisé que «c'est là un demande des éleveurs pour ces abattoirs sont un véritable acquis pour

l'économie nationale et une source de protection pour eux puisqu'ils peuvent leur assurer la commercialisation de leur bétail à des prix stables, loin des fluctuations du marché, généralement sous contrôle des spéculateurs», a-t-il dit. A la veille du mois sacré, M. Azaoui a assuré que la viande rouge sera disponible sur le marché national en quantité suffisante, et ce, grâce à un cheptel de 28 millions de têtes, ce qui représente un volume important pouvant même être destiné à l'exportation si les conditions sont réunies, a-t-il soutenu. Pour ce qui est des prix de ce produit, tant durant le

ramadan que tous les autres mois, le président de la Fédération nationale des éleveurs a fait savoir que ces prix ne relèvent pas des éleveurs, dont la mission s'arrête à la fourniture de têtes de bétail, a-t-il assuré, ajoutant que la régulation des prix relève du ministère du Commerce qui doit contrôler les bouchers et les spéculateurs qui ont imposé leur diktat, alors que le prix ne doit pas dépasser les 900 DA le kilo au vu de la disponibilité du bétail. Par ailleurs, le président de la Fédération nationale des éleveurs a estimé que les opérateurs parmi les importateurs des viandes peuvent

changer leur approche de l'importation à l'exportation «si le climat propice et l'encadrement requis dans le secteur sont assurés», soulignant «la disponibilité d'une richesse animale considérable en Algérie, ce qui contribue d'une manière efficace, à la relance de l'économie nationale». Les wilayas steppeuses et semi-steppeuses sont connues pour leur importante richesse animale, a affirmé M. Azaoui qui précise qu'avec davantage de soutien, ces wilayas sont en mesure d'offrir une plus grande production». Il a, à ce propos, mis l'accent sur l'importance de la maîtrise du soutien destiné aux éleveurs en ciblant les vrais bénéficiaires. Pour sa part, M. Amrani Ibrahim, qui est membre au Bureau national de la Fédération, a rappelé que les contrats de partenariat liant les éleveurs aux abattoirs assureront un approvisionnement régulier des éleveurs en aliments de bétail, produits et suivi vétérinaires, en plus de l'organisation de l'activité par l'abatage uniquement du mouton pour la protection de la brebis productrice. Le cheptel ovin national est estimé à près de 28 millions de têtes détenues par près de 7 millions d'éleveurs activant sur plus de 40 millions d'hectares de parcours à travers les régions steppeuses, semi-steppeuses, sahariennes et semi-sahariennes.

R. E.

S. O.

Céréales

La production nationale en 2018 supérieure aux années précédentes

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouzaghi, a affirmé, à Alger, que les données initiales sur la saison moisson-battage pour l'année en cours indiquaient que la production nationale au titre de cette année dépassera les taux enregistrés durant les années précédentes ce qui contribuera à la réduction de la facture d'importation de céréales. «L'Algérie connaît ces jours-ci le lancement de la saison moisson-battage et les données initiales indiquent que la production nationale en 2018 dépassera les taux enregistrés durant les années passées, ce qui confirme

que la filière céréalière, outre le renforcement de sa place dans l'économie nationale, contribuera à la réduction de la facture des importations de cette matière vitale», a déclaré le ministre à l'ouverture d'une réunion avec les cadres du ministère et les directeurs du secteur, consacrée au suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des Assises nationales de l'agriculture. Le secrétaire général (SG) de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), Nacereddine Messaoudi, a indiqué, en marge de cette rencontre, que «le retard accusé dans le lancement de la saison

moisson-battage est dû aux perturbations climatique qu'a enregistrées le pays récemment», ajoutant que l'office a recensé 500 sites prêts pour la récolte. «Toutes les conditions ont été réunies pour une saison réussie», a-t-il rassuré. S'agissant du réseau de transport, le SG de l'Oaic a fait savoir que l'office avait mobilisé 1 000 camions au profit des paysans et ce, à travers les coopératives et les unions spécialisées dans le transport. Evoquant le renouvellement du matériel de moissonnage et de battage, M. Messaoudi a affirmé que les coopératives des agriculteurs et

les transporteurs procédaient périodiquement au renouvellement de leurs machines en vue de développer et de moderniser les opérations moisson-battage, relevant qu'un retard a été enregistré concernant 9 projets de stockage qui seront réceptionnés «prochainement». En ce qui concerne les stocks, le même responsable a indiqué qu'en application des orientations émanant des autorités publiques, «l'office dispose d'un stock stratégique permettant l'approvisionnement du marché tout en renouvelant le stock d'une manière périodique».

Tizi-Ouzou / Tirmatine

Une foire des produits agricoles pour améliorer la production

■ Le village Azmour Oumeriem de la commune de Tirmatine, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a abrité une foire des produits agricoles et du terroir pour améliorer la production et développer la transformation.

Par Lyes B.

Le chef de service foncier et investissement à la Direction locale des services agricoles (DSA), Karim Kouraba, a indiqué que cette manifestation, organisée en collaboration avec le comité de village Tadukli Ouzmour Oumeriem et les autorités locales, vise à mettre en valeur les produits du terroir qui existent au niveau de la région. Une vingtaine d'exposants de Tirmatine et des localités voisines, dont Boghni et Tadmait, a participé à cette manifestation qui a été l'occasion de découvrir la production agricole et artisanale locale dont l'huile d'olive, produit phare du village Azmour Oumeriem, les fromages artisanaux, les différentes saveurs de miel, la poterie, l'habit traditionnel et la vannerie, entre autres.

Tissemsilt

Remise des clés de 36 logements aux bénéficiaires à Melaab

LES CLÉS de 36 logements publics locatifs (LPL) et de résorption de l'habitat précaire (RHP) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Melaab (Tissemsilt). Cette cérémonie, présidée par le wali par intérim Abdelkrim Maghrébi dans la commune de Bordj Emir Abdelkader à l'occasion de la commémoration du 73^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a été marquée par la remise de 22 clés de LPL et 14 de RHP. Le président de l'assemblée populaire communale de Melaab, Mohamed Rabah a signalé le relogement de 14 familles concernées par le programme RHP dans cette commune, indiquant que 400 demandes sur le LPL sont enregistrées à Melaab pour 54 LPL en cours de réalisation dans cette collectivité avec un taux d'avancement des travaux entre 20 et 30 %. La commémoration de cet anniversaire abritée par la commune de Bordj Emir Abdelkader a été marquée par des expositions de photos sur les crimes commis par l'armée coloniale française à l'encontre des Algériens le 8 mai 1945, la projection d'un documentaire sur ces massacres et des chants présentés par des écoliers. Une minute de silence a été observée à la mémoire des chouchouha victimes du crash de l'avion militaire de Boufarik et des logements sociaux ont été attribués aux familles de ces victimes originaires de la wilaya de Tissemsilt. **R.R.**

De nombreux visiteurs ont affluer en début d'après-midi pour découvrir les produits exposés et faire des achats, a-t-on constaté. Les foires et journées sur l'investissement agricole, lancées par la DSA depuis quelques mois à travers la wilaya avec la respectueuse de couvrir les 21 daïras, ont pour but de capter des investisseurs porteurs de projets dans la filière transformation, notamment, afin de développer ce créneau au niveau local et par la même occasion induire une hausse qualitative et quantitative de la production, a-t-il dit. Des journées de sensibilisation, organisées par la DSA, au profit des agriculteurs et durant lesquels des conseils, en conduite d'élevage, lutte phytosanitaire, gestion d'un rucher, d'un verger, entre autres, leur sont prodigués afin d'améliorer les rendements, «ont justement pour finalité l'augmentation de la production agricole de la wilaya», a ajouté M. Kouraba. Le chef de la subdivision de Maâtkas qui gère la commune de Tirmatine, Hocine Meziani, présent à Azmour Oumeriem, a indiqué que cette localité est connue pour sa production d'huile et de miel, la culture maraîchère et l'artisanat, notamment la poterie et la van-



nerie. Il a salué les jeunes de la région qui sont de plus en plus nombreux à pratiquer l'agriculture, assurant ainsi la relève dans le secteur. Dans le même sillage, le président du comité de village Tadukli Ouzmour Oumeriem, Hedjar Mohammed, a relevé que l'oléiculture est l'activité emblématique de ce village dont le nom en fait référence. Azmour signifie Oliviers et oumeriem veut dire greffés, a-t-il expliqué en relevant que le mot «oumeriem», qui a quasiment disparu au profit

du verbe «Alqem», renvoie au greffage et nom au prénom féminin «Meriem». C'est cette activité de greffage qui a donné naissance au village. Des agriculteurs qui vivaient en montagne, descendaient dans la journée pour greffer les oléastres, récolter les olives et travailler leurs champs. Des familles ont commencé, peu à peu, à s'y installer et le village fut créé, a-t-il indiqué en se basant sur les témoignages des anciens. Ce village compte deux vieilles huileries datant l'une de

1915, l'autre de 1917, que le comité de village compte restaurer pour en faire un musée, a fait savoir M. Hedjar. En plus de cette activité principale qui a fait la réputation de la région, cette dernière reçoit encore des agriculteurs de la wilaya de Boumerdes pour la trituration de leurs olives par les villageois qui pratiquent également l'élevage bovin et caprin, l'aviculture (poulet de chair) et la céréaliculture, a-t-il dit.

L. B./APS

Aïn Defla / Commune de Bathia

Lancement prochain des travaux de raccordement au réseau de gaz

Les travaux de raccordement de la commune de Bathia (73 km au sud de Aïn Defla) au réseau de gaz naturel seront lancés «prochainement», a annoncé le wali, Azziz Benyoucef. Une enveloppe financière avoisinant les 750 millions de dinars a été consacrée à cette opération, a indiqué le wali, en marge de la commémoration du 73^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 abrité à l'échelle de la wilaya de Aïn Defla par la commune de Bathia, affirmant que plus de 1 200 âmes y habitant disposeront du gaz de ville avant l'hiver prochain. Les travaux inhérents à ce projet commenceront aussitôt les études techniques et les procédures de réalisation y afférentes achevées, a-t-il fait remarquer, signalant que le gaz naturel sera ramené

de Théniet El Had Tissemsilt) distante de quelque 17 km de Bathia. A des citoyens qui l'interpellaient au sujet de la rareté de l'eau potable notamment durant la saison estivale, le chef de l'exécutif les a assurés de la prise en charge du problème, affirmant que si la nécessité l'imposait, il sera recouru aux citernes pour leur ramener le précieux liquide jusqu'à chez eux. Mettant à profit sa présence à Bathia, le wali a inspecté le projet de réalisation du stade en gazon synthétique de la ville, instruisant les responsables de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) à accélérer la cadence des travaux en accentuant notamment sur les aspects liés au VRD. Dans la commune de Belaâs (65 km au sud de Aïn Defla), il a procédé successivement à l'inauguration

de la salle polyvalente de la ville baptisée à l'occasion au nom du chahid BeradaïKouider, d'un terrain de proximité ayant fait l'objet d'une opération de revêtement en gazon synthétique ainsi qu'une salle omnisports baptisée au nom de deux martyrs en l'occurrence les frères Hadjimi Abdelkader et Mohammed. La même opportunité a également donné lieu à l'inauguration d'une annexe administrative de la commune de Belaâs au niveau de douar Kharfia. Au niveau du chef-lieu de wilaya, la commémoration du 73^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 a été notamment marquée par le déroulement des finales d'athlétisme pour enfants abritées par le stade communal Abdelkader Khellal de la ville. **Hocine A.**

Illizi / Wilaya déléguée de Djanet

Sept projets d'investissement touristique retenus

Les structures touristiques dans la wilaya déléguée de Djanet (sud d'Illizi) vont être renforcées par sept nouveaux projets investissements susceptibles de contribuer à l'augmentation de la capacité d'accueil dans cette destination touristique de choix, a-t-on appris auprès la Direction locale du Tourisme et de l'Artisanat (DTA). Avalisés au titre de la concession touristique, ces investissements sont projetés au niveau de la Zone d'expansion touristique (ZET) de Tigherghert (100 ha au sud de

Djanet) et sont en phase de finalisation de leurs procédures administratives et de délivrance des titres de concession, a précisé le DTA, Samir Philippon. Ces projets, à savoir cinq hôtels de 2 à 5 étoiles ainsi que deux camps touristiques, sont appelés à consolider les capacités d'hébergement et promouvoir le tourisme saharien, a-t-il souligné. D'autres investissements, dont un est en voie de finalisation des procédures administratives y compris la délivrance du titre de concession, seront lancés pro-

chainement au chef-lieu de wilaya d'Illizi, à l'instar de deux villages touristiques localisés au nord et au sud de la ville d'Illizi, a-t-il fait savoir. Outre l'augmentation de la capacité d'accueil de la wilaya en vue de répondre aux besoins des touristes, ces projets vont générer, une fois opérationnels, de nombreux emplois permanents et temporaires, notamment au profit de la main d'œuvre locale, a indiqué le responsable, ajoutant qu'une série de rencontres locales sur le développement touristique dans

la wilaya ont été organisées avec le concours de différents acteurs. Pas moins de 2 165 touristes étrangers de différentes nationalités (allemandes, françaises et chinoises), et 7 000 autres nationaux ont visité la wilaya d'Illizi durant l'actuelle saison touristique, grâce aux facilités accordées aux touristes en matière de délivrance des visas ainsi que les réductions sur les billets d'avion, a-t-on signalé à la DTA.

T.KH.

Tunisie

Le pays dans l'attente des résultats des élections municipales

■ Les Tunisiens devront connaître mercredi les résultats officiels des premières élections municipales depuis le changement politique de 2011, tenues dimanche et marquées par l'abstention malgré l'espoir de la classe politique d'enraciner au niveau local le processus démocratique.

Par Farid L.

Les résultats de ce scrutin, lors duquel plus de 66% d'abstention ont été enregistrés, sont attendus dans les villes tunisiennes, dont la capitale Tunis, où le Parti d'Ennahdha est donné favori par plusieurs estimations, donnant ainsi la deuxième place au parti Nidaa Tounès, fondé par l'actuel président Béji Caïd Essebsi. Les électeurs, au nombre de 5 369 892, ont élu pour un mandat de cinq ans, leurs représentants dans 350 circonscriptions municipales et 24 conseils régionaux, répartis sur l'ensemble du pays, selon l'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE). Par rapport aux élections législatives et présidentielles de 2014, le scrutin municipal de 2018 s'est distingué par le nombre important de circonscriptions et de listes candidates.

Libye

Au moins deux personnes tuées dans un attentat suicide dans l'est du pays

AU MOINS deux personnes, dont un civil, ont été tuées mardi dans un attentat suicide contre un barrage tenu par l'Armée nationale libyenne (ANL), dans l'est du pays, selon un haut responsable de sécurité. Un membre de l'ANL et un civil de passage à un barrage de sécurité ont été tués dans l'explosion d'un véhicule conduit par un kamikaze, à 90 km à l'est de Syrte (450 km à l'est de Tripoli), a indiqué le général Al-Mabrouk Sahban. M. Sahban, qui travail sous ses ordres du Marechal Khalifa Haftar, a ajouté que les services de sécurité avaient auparavant fait exploser à distance une autre voiture piégée découverte dans la même région. L'attentat intervient au lendemain de l'annonce par le maréchal Haftar du début d'une offensive pour «libérer» la ville de Derna (est), sous le contrôle des terroristes. En mars, le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) avait revendiqué deux attentats contre des barrages de l'ANL, ayant fait deux et huit morts. Le groupe terroriste a revendiqué plus récemment une attaque suicide la semaine dernière à Tripoli contre la Haute commission électorale libyenne, qui a tué 14 personnes.

R. M.

Plus de 57 000 candidats étaient en lice, dont la moitié de femmes et de jeunes. Sur les 2 074 listes en course, 1 055 sont issues de partis, 860 indépendantes et 159 de coalition. Un éventuel bras de fer pourrait peser sur l'équilibre politique au niveau national, qui repose depuis les scrutins nationaux de 2014 sur une alliance de circonstance entre Nidaa Tounès et Ennahdha. Sorti vainqueur des législatives et présidentielle en 2014, Nidaa Tounès avait ensuite scellé une alliance avec Ennahdha, toujours en vigueur à ce jour.

L'alliance Ennahdha-Nidaa Tounès en enjeu

La direction du parti Ennahdha a indiqué à plusieurs reprises qu'elle souhaitait prolonger cette alliance à l'échelon local. Les 7 212 conseillers municipaux élus dimanche dans les



350 municipalités tunisiennes seront à leur tour chargés d'élire leur maire, à la majorité absolue. Ils doivent le faire dans les 21 jours après la proclamation des résultats définitifs, soit d'ici début juin ou, en cas de recours, mi-juillet. Une première dans l'histoire de la Tunisie, les membres des

forces de sécurité et de l'armée avaient voté par anticipation le 29 avril dernier. Quelque 60 000 policiers et militaires ont été mobilisés: la Tunisie demeure sous état d'urgence depuis une série d'attentats terroristes meurtriers en 2015. Après la révolution qui a conduit à l'éviction de l'an-

ancien président Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011, les municipalités tunisiennes ont été dissoutes et remplacées par des «délégations spéciales» chargées de gérer les affaires courantes. Ces dernières, qui sont très critiquées pour leur manque d'efficacité, sont toujours en place à ce jour. La Tunisie qui fait figure de modèle de transition démocratique réussie, a organisé deux scrutins législatifs. Le premier, en 2011, remporté par le parti de Rached Ghanouchi Ennahdha (Ennahda) et le second, en 2014, a vu la victoire du parti du président de la République, Nidaa Tounès, tandis que les dernières élections municipales ont eu lieu en 2010. Ce scrutin doit permettre de voir émerger une nouvelle génération d'élus. Il sera suivi de législatives et d'une présidentielle en 2019.

F. L.

Sahara occidental/ Vente de la cargaison du phosphate spolié

La RASD se félicite et reste attachée à ses ressources naturelles

Le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a accueilli avec satisfaction le succès de la récupération et de la vente d'une cargaison de phosphate naturel illégalement exportée par le Maroc de la partie occupée du Sahara occidental, réaffirmant la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles. Un navire transportant 50 000 tonnes de phosphate extrait illégalement du Sahara occidental destinées à la Nouvelle-Zélande, a été arraisonné en mai 2017 en Afrique du Sud à la demande du représentant unique et légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario, et retenu par une ordonnance du tribunal civil en Afrique du Sud. Le cargo avait quitté El-Aâyoun (Territoire du Sahara occidental occupé) le 13 avril 2017 et a pris la route du Cap de Bonne Espérance et s'est arrêté à Port Elizabeth (Afrique du Sud) afin de s'approvisionner en fuel. Par la suite, la Haute Cour d'Afrique du Sud a statué que la RASD est «propriétaire de l'ensemble de la cargaison de phosphate chargée sur le navire à moteur NM Cherry Blossom», «la propriété du phosphate n'a jamais été légalement acquise dans les sociétés d'Etat marocaines OCP SA et Phosphates de Boucraa SA», et «ils n'étaient pas et ne sont pas autorisés à vendre le phosphate». Dans une déclaration, le Front Polisario a indiqué mardi qu'il comptait entreprendre des actions similaires dans

d'autres pays contre des entreprises qui achètent, illégalement chez l'occupant marocain, du phosphate sahraoui. «Le gouvernement de la RASD prévoit des procédures judiciaires civiles similaires dans d'autres pays contre les entreprises d'achat de phosphates sahraouies», a averti la RASD mardi dans un communiqué repris par l'agence sahraouie SPS. En outre, «des mesures contre la pêche côtière continue sur le littoral saharien seront également avancées», ajoute-t-on, mettant en garde les armateurs, y compris «les affréteurs à temps, de se protéger eux-mêmes et de protéger leurs navires contre de telles procédures de responsabilité et d'indemnisation». «Le gouvernement de la RASD a intenté une action en justice dans les pays du Sud pour démontrer que la règle du droit international est aussi solide que celle qui a été récemment appliquée en Europe. Le peuple sahraoui a protesté sans équivoque pendant des années contre le pillage de leurs ressources et dispose désormais d'une base solide et durable pour mettre fin à ce commerce et éclairer les autres conséquences d'une occupation illégale et vicieuse», a déclaré le Coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khadad. «C'est une victoire politique et juridique», s'est-il félicité. Après l'affaire du navire NM Cherry Blossom, et un cas similaire en mai 2017 au Panama concernant

le «m.v. Ultra Innovation», le Front Polisario a engagé plusieurs actions judiciaires pour bloquer l'exportation illégale, par l'occupant marocain, des ressources du Sahara occidental.

Le Polisario réitère sa volonté de reprendre les négociations directes avec le Maroc

Le Bureau permanent du Secrétariat national (SN) du Front Polisario a réitéré la volonté du Front de coopérer de manière constructive pour la reprise immédiate des négociations directes avec le royaume du Maroc, sans conditions préalables et de bonne foi, pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Bureau permanent du SN, réuni lundi sous la présidence du président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, cité par l'agence sahraouie (SPS), a réitéré «le soutien à l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Horst Kohler, pour la relance immédiate du processus de négociation en arrêt depuis 2012», souhaitant que le Conseil de sécurité agisse sur la base de la résolution (2414) adoptée récemment pour amener le royaume du Maroc à se conformer à la légitimité internationale. Le Front Polisario a également appelé le Conseil de sécurité à agir pour «mettre fin

aux politiques d'intransigeance, d'obstruction et de chantage du Maroc et accélérer ainsi l'aboutissement de la mission de la Minurso, à savoir organiser un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui, à travers un référendum libre, juste et équitable». Le Bureau permanent a rappelé que «le royaume du Maroc, depuis son invasion militaire illégale du Sahara occidental le 31 octobre 1975, a toujours été une pierre d'achoppement aux efforts internationaux, notamment l'enlèvement au référendum d'autodétermination, l'expulsion de la composante civile de la Minurso, sa violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu et de l'accord militaire no 1 dans la région d'El-Guerguerat et son refus de mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (2351) concernant l'envoi d'une mission technique». Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté récemment la résolution 2414 qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelle les deux parties au conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario, à des négociations «sans conditions préalables et de bonne foi», menées sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, rappelant à ses membres la nécessité de favoriser une solution politique juste, permanente et acceptable pour les deux parties, garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

Sara H./APS

Fabrication des produits plats sidérurgiques

Augmentation du taux d'intégration du montage automobile



Page animée par Ali Zidane

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine Medjoubi, a assuré que le lancement prochain de la fabrication des produits plats sidérurgiques en

Algérie imprimera «une nouvelle dynamique» au secteur de montage de véhicules.

«Le lancement au courant de l'année 2018 de la fabrication des produits plats utilisés dans l'industrie des carcasses de véhicules donnera un nouvel élan à ce secteur et contribuera à l'aug-

mentation du taux d'intégration en la matière», a indiqué à l'APS le même responsable, en marge d'une journée technique sur les produits plats utilisés dans le domaine de l'industrie de véhicules, organisée jeudi à la salle de conférences Mouloud-Kacem-Nait Belkacem de l'université Ferhat-Abbes (Sétif 1).

M. Medjoubi a souligné, dans ce sens, que le complexe de sidérurgie d'El Hadjar à Annaba et deux autres usines en Algérie, vont fournir ces produits plats.

Le SG du ministère a ajouté que les efforts pour atteindre l'objectif se poursuivent sur trois plans qui versent dans l'obligation d'augmenter le taux d'intégration, imposer aux importateurs de la pièce détachée la fabrication de ces pièces en Algérie et soutenir les industries préparatoires comme l'industrie des produits plats en sidérurgie considérés comme l'une des

principales matières premières entrant dans la fabrication de véhicules.

Le même responsable a précisé que le montage de véhicules est considéré comme un moyen permettant d'atteindre, dans une autre phase, sa fabrication, et dans ce sens, a-t-il ajouté, le cahier des charges relatif à ce domaine impose un certain taux d'intégration. Il a souligné que le ministère de l'Industrie et des Mines s'attelle à finaliser le cahier des charges de l'industrie des pièces détachées.

Organisée à l'initiative du Groupe algérien des spécialités

chimiques de Hussein Dey et l'Union professionnelle de l'industrie automobile et mécanique (Upiam), cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de coordination entre les ministères de l'Industrie et des Mines et de l'Enseignement supérieur pour une meilleure exploitation de la recherche scientifique et des compétences scientifiques pour soutenir l'industrie de transformation en Algérie, a souligné le même responsable, précisant que cette journée a été dédiée à la matière du plastique utilisée à hauteur de plus de 30% dans l'industrie automobile.

Sovac Algérie

Lancement du crédit automobile



Volkswagen Caddy est le premier véhicule concerné par cette nouvelle offre, simulée à partir de 24 999 DA. Suivront pour les prochains jours, la Volkswagen Golf, la Škoda Octavia et la SEAT Ibiza. Des offres

commerciales différentes, avec une étude personnalisée pour chaque client. Pour ce faire, Sovac Algérie a signé des partenariats avec, dans un premier temps, trois banques, à savoir Société Générale, BNP Paribas et CPA. Ces dernières vont ainsi offrir leurs services aux clients des différentes marques et faciliter l'accès au crédit automobile.

Pour ce qui est des modalités de fonctionnements du crédit, il sera soigneusement personnalisé, en prenant en compte l'ap-

port personnel, les revenus mensuels et les capacités de remboursement de chaque client.

Par ailleurs, les banques veilleront au respect de la réglementation en place en matière de crédit, notamment la durée de remboursement de 5 ans et le plafonnement à 30% du salaire du client sur l'apport initial. Il est par ailleurs important de signaler que le crédit est actuellement disponible dans sa phase première, dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, avant sa généralisation, dans les prochains jours, sur l'ensemble du réseau Sovac Algérie. Un plan de formation est ainsi en cours dans l'ensemble du réseau, afin de former les équipes commerciales à l'offre du crédit bancaire.

C'est désormais possible ! Acheter un véhicule avec un crédit bancaire n'est plus une option, mais une action bien étudiée et qui va davantage structurer les dépenses des ménages. Attendu depuis plusieurs mois, pour les différentes marques commercialisées par Sovac Algérie, le crédit automobile entre dans sa phase opérationnelle pour les véhicules produits à l'usine de Relizane, Sovac Production.

Pour commencer, le

Renault Algérie

Livraison de la première Clio 4



Renault Algérie a organisé lundi dernier une cérémonie de livraison de la première Clio 4, assemblée au niveau de son usine de Oued Tillet (Oran). La cérémonie s'est déroulée au niveau de son centre de livraison à Chéraga. L'heureux élu, qui a reçu les clés de sa voiture des mains du directeur général de Renault Algérie, en présence du Hichem Nacer Bey, directeur

commercial de Renault Algérie, a acquis la Clio 4 «Dernaha Djazairiya» de couleur grise, en version LIMITED plus et en Motorisation 1.5 DCI de 85CV. Pour rappel, la Clio 4 assemblée au niveau de l'usine de Oued Tillet a été lancée fin mars dernier alors que la Clio V sera normalement assemblée en Algérie dans la future usine en CKD dont l'inauguration est prévue en 2019.

Kia Aldjazair

Des crédits et des facilités pour les «taxieurs»

Kia Aldjazair, filiale de Global Group, vient de parapher une convention cadre avec l'Union nationale des chauffeurs de taxi (UNCT). La cérémonie s'est déroulée au siège de Kia, à Bordj El



Kiffan, en présence des représentants de l'UNCT et de la presse. Cette convention porte sur l'accompagnement des chauffeurs algériens pour l'acquisition des derniers modèles de Kia Cerato, Rio et Picanto, assemblés dans notre usine Gloviz basée à Batna.

Selon les signataires, la banque publique BNA offre un financement à hauteur de 50% du prix du véhicule aux chauffeurs de taxi pour leur faciliter l'acquisition du modèle choisi et adapté à leurs besoins spécifiques, à travers tous les points de vente Kia Aldjazair sur le territoire national.

Par cette manière, Kia Aldjazair offre aux chauffeurs de taxi la possibilité d'acquiescer des voitures dans des conditions confortables et sûres par crédit à la consommation, une solution répondant à leurs attentes pour qu'ils puissent aborder leur activité en toute sérénité.

Kia Al Djazair offre, selon son directeur général, Toufik Arab, le kit GPL gratuitement, le taximètre, une année de garantie supplémentaires ainsi que 10% de remise sur la pièce de rechange et la main-d'œuvre. Selon le vice-président de l'UNCT qui échange pas mois de 150 000 chauffeurs de taxi repartis à travers les 48 wilayas, cette initiative est plus que louable dès lors qu'elle permet aux «taxieurs» de renouveler leur parc et d'offrir à la clientèle un moyen de transport confortable et sûr.

Groupe Ival

Lancement crédit-bail avec MLA



Holland) et Maghreb Leasing Algérie SPA, avait été signé à l'hôtel El Djazair (Ex-Saint George) est qui avait pour objet :

- CNHI Capital et MLA ont décidé de coopérer dans le

but de développer conjointement une offre de crédit-Bail compétitive au profit des clients du réseau Ival en Algérie.

- De définir, les conditions et les avantages dans lesquels le client s'approvisionnera en matériels neufs commercialisés par Ival.

- MLA en qualité d'organisateur de leasing, bénéficiant des autorisations nécessaires de la part des autorités monétaires algériennes, proposera via le

réseau, ses offres de crédit-Bail aux clients d'Ival.

Toutes les entreprises PME/PMI et professions libérales, souhaitant acquiescer des flottes de véhicules Iveco pour leurs activités, peuvent désormais bénéficier d'offres attractives en matière de financement leasing, formalisées par des loyers avantageux et disponibles à travers l'ensemble du réseau d'Ival.

Avec ce nouveau partenariat, Ival entend stimuler le développement de l'activité entrepreneuriale en proposant des solutions de financement flexibles et avantageuses aux entreprises, PME/PMI et professions libérales, via MLA dans le cadre du partenariat CNHI Capital, contribuant ainsi à l'émergence d'un tissu industriel, à travers l'acquisition des véhicules «production nationale».

LE GROUPE Ival représentant des trois marques italiennes Iveco, Fiat Professional et New Holland, a signé dernièrement une convention de partenariat privilégié avec MLA (Maghreb Leasing Algérie) dans le cadre du financement en crédit-bail et de la gestion des véhicules entreprises de PME/PMI.

Il faut rappeler qu'un premier protocole référence à cette convention de coopération CNHI Capital (Iveco et New



Nucléaire iranien

Trump complique l'équation avec Pyongyang

■ En retirant son pays de l'accord sur le nucléaire iranien, Donald Trump n'a pas seulement sapé la crédibilité diplomatique américaine, il a aussi sérieusement compliqué la donne dans les négociations avec la Corée du Nord, estiment des experts.

Par Rosa C.

Le président américain est censé rencontrer dans les prochaines semaines le leader nord-coréen Kim Jong Un pour discuter de l'arsenal nucléaire de Pyongyang, dans une nouvelle illustration de l'extraordinaire détente sur la péninsule coréenne.

Mais Donald Trump, qui n'avait jamais eu de mots assez durs pour l'accord sur le nucléaire iranien, vient d'annoncer le retrait des États-Unis de ce compromis de 2015, fruit de longues négociations internationales acharnées pour empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique.

Une décision prise alors même que les autres signataires de l'accord ont défendu jusqu'au bout ce texte qu'ils jugent «historique», soulignant que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait régulièrement certifié son respect par Téhéran.

Secrétaire d'État adjoint sous Barack Obama, Antony Blinken a estimé que la volte-face américaine compliquait le dossier nord-coréen. «Pourquoi Kim (...) croirait-il les engagements du



président Trump si celui-ci déchire arbitrairement un accord que respecte l'autre partie?» a-t-il demandé sur Twitter. Une opinion partagée par Vipin Narang, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT),

prestigieuse université américaine: «Aujourd'hui rappelle au monde que les accords sont réversibles et peuvent avoir des dates de péremption, et que les armes nucléaires peuvent être une assurance-vie.»

La Corée du Nord, qui est aujourd'hui encore techniquement en guerre faute de traité de paix, a toujours justifié le développement de programmes nucléaires et balistique par la menace que les États-Unis feraient planer sur la survie même de son régime. Le conseiller américain à la sécurité



nationale, John Bolton, affirmait fin avril que les États-Unis pensaient «au modèle libyen de 2003, 2004» pour la dénucléarisation du Nord.

Mouammar Kadhafi, qui dirigeait alors la Libye, avait annoncé en décembre 2003 renoncer à tout programme de développement d'armes de destruction massive (ADM) après neuf mois de négociations secrètes avec les États-Unis et la Grande-Bretagne. Mais le leader libyen avait été renversé en 2011 par une rébellion soutenue par des frappes aériennes occidentales,

puis tué. Pyongyang a souvent cité cet exemple, de même que le sort funeste de l'ex-président irakien Saddam Hussein, pour justifier du bien-fondé de ses programmes militaires pourtant interdits.

Pour l'ex-patron de la CIA John Brennan, la «folie» de Trump a «miné la confiance mondiale dans les engagements américains, aliéné nos alliés les plus proches, renforcé les faucons iraniens et donné à la Corée du Nord davantage de raisons de garder ses bombes nucléaires».

R. C.



Points chauds

Retrait

Par Fouzia Mahmoudi

Cela n'aura été au final qu'une question de temps pour Donald Trump avant qu'il ne réduise en cendre plusieurs années de travail diplomatique et politique de l'administration l'ayant précédé, en mettant fin à l'accord sur le nucléaire que son prédécesseur avait signé en 2015. L'on pourrait même imaginer que le but ultime de Trump est surtout de défaire de tout ce que Barack Obama, pour qui il voue une haine féroce depuis une dizaine d'années et ainsi ternir son héritage. Toutefois, les États-Unis ne seront pas les seuls à souffrir de la décision de la Maison-Blanche et les Européens ont engagé dès hier des consultations pour tenter de sauver l'accord avec Téhéran, que Pékin veut également sauvegarder, malgré le retrait fracassant américain qui fait craindre une «déflagration» majeure au Moyen-Orient. Le président français Emmanuel Macron, qui est monté en vain en première ligne pour infléchir la position du président américain Donald Trump, devait s'entretenir dans l'après-midi par téléphone avec son homologue iranien Hassan Rohani, a annoncé le chef de la diplomatie française. «Il va lui faire part de notre volonté de rester dans l'accord, de faire en sorte aussi que l'Iran respecte totalement les termes de l'accord», a déclaré Jean-Yves Le Drian. La Chine a elle aussi appelé à sauvegarder l'accord, qu'elle a également signé. Pékin «appelle toutes les parties à agir de façon responsable» pour «revenir dès que possible» au respect d'un texte qui «contribue à préserver la paix au Moyen-Orient», a martelé Geng Shuang, porte-parole de la diplomatie chinoise. Les ministres des Affaires étrangères des trois pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni) signataires de l'accord de 2015, censé empêcher les Iraniens d'accéder à l'arme nucléaire, rencontreront aussi lundi prochain des représentants de Téhéran pour voir comment le préserver. «Nous voulons rester dans cet accord, faire en sorte aussi que l'Iran y reste et fasse preuve de retenue», a martelé Jean-Yves Le Drian en mettant en garde contre un risque de «déflagration» et de «confrontations» si l'Iran se retire du compromis de 2015 et entraîne les autres pays de la région dans une course à l'armement atomique. Reste à savoir si les pays signataires restants réussiront à convaincre Téhéran de maintenir ses engagements malgré le retrait américain ou si les Iraniens toujours soucieux de ne pas apparaître en position de faiblesse décideront de renoncer à cet accord qui a pourtant nécessité de longues années de préparation et de négociation pour aboutir.

F.M.

Afghanistan

Attaques coordonnées contre des commissariats de police à Kaboul

Plusieurs attaques visant deux commissariats de police et apparemment coordonnées, ont secoué Kaboul hier, une semaine après un double attentat suicide qui avait fait au moins 25 morts dans la capitale.

Des journalistes de l'AFP ont entendu plusieurs déflagrations dans le centre-ville. Elles ont été confirmées sans plus de précision dans l'immédiat par des responsables sécuritaires et des témoins.

Lors d'une première attaque, un kamikaze s'est fait exploser devant un commissariat de police de l'ouest de la ville, avant un échange de tirs nourris entre d'autres assaillants et des policiers, a déclaré à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur Najib Danish.

Des images de la chaîne Ariana TV montraient un épais panache de fumée noire monter vers le ciel. Une photo postée par un usager de Twitter montre un bâtiment en flammes, présenté comme l'un des commissariats touchés.

«La seconde attaque s'est produite devant le commissariat de police numéro 10, de Share-Naw, au centre de Kaboul», a poursuivi le porte-parole. «Deux assaillants qui ont tenté de pénétrer dans l'enceinte ont été abattus».

Un correspondant de l'AFP qui se trouvait à proximité du site de la seconde attaque a aperçu un corps dans la rue et a entendu plusieurs coups de feu. Il a également vu plusieurs femmes terrorisées quitter les lieux en courant.

Les deux assauts seraient encore en cours, selon des témoins s'exprimant sur les réseaux sociaux.

D'après le porte-parole du ministère de la Santé, Waheed Majroh, six personnes blessées ont été évacuées vers les hôpitaux de Kaboul. Aucun autre bilan n'était disponible dans l'immédiat.

Aucun groupe n'a revendiqué dans l'immédiat ces attaques, survenues un peu plus d'une semaine après un double atten-

tat suicide dans la capitale afghane qui avait tué au moins 25 personnes, dont le chef photographe de l'AFP Shah Marai et huit autres journalistes.

Cette dernière attaque avait été revendiquée par l'État islamique.

Les talibans ont récemment lancé leur offensive de printemps, multipliant les assauts contre les forces de sécurité afghanes, en ce qui s'apparente à un rejet tacite d'une récente offre de pourparlers de paix de la part du président Ashraf Ghani.

Cette offensive, baptisée Al Khandaq, vise à «écraser, tuer et capturer les envahisseurs américains et leurs partisans», avaient indiqué les insurgés fin avril.

Après une relative diminution de la violence dans Kaboul en février et mars, les extrémistes y ont multiplié les assauts.

Le dimanche 22 avril, un autre attentat suicide contre un centre d'enregistrement électoral avait fait près de 60 morts et 20 blessés.



Festival de Cannes

Neuf nouveaux cinéastes en compétition

■ Le cinéaste américain Martin Scorsese et l'actrice australienne Cate Blanchett, présidente du jury, ont ouvert mardi soir le 71^e Festival de Cannes, le premier depuis le séisme Weinstein. Présentée par l'acteur et réalisateur français Edouard Baer, cette édition de Cannes est marquée par la participation de neuf nouveaux cinéastes.



Par Abila Selles

Le 71^e Festival de Cannes était ouvert mardi soir par le cinéaste américain Martin Scorsese et l'actrice australienne Cate Blanchett. «*Nous partageons une passion pour le cinéma, nous sommes tous ici pour célébrer le septième art*», a déclaré le réalisateur de «*Taxi Driver*», avant de demander à Cate Blanchett de le rejoindre pour donner le coup d'envoi des douze jours de festival. La cérémonie d'ouverture du 71^e Festival de Cannes a été présentée par l'acteur et réalisateur français Edouard Baer, succédant à l'italienne Monica Bellucci.

Le trublion s'est livré à des envolées lyriques dont il est coutumier mais n'a fait aucune allusion à l'affaire Weinstein, qui a ébranlé la planète cinéma à l'automne dernier, avant d'introduire le jury présidé par Cate Blanchett, très engagé pour la cause des femmes. Au sein du jury figurent également l'actrice

française Léa Seydoux, la comédienne américaine Kristen Stewart, sa compatriote la réalisatrice Ava DuVernay, le réalisateur français Robert Guédiguian, le Canadien Denis Villeneuve et le Russe Andreï Zviagintsev.

Après avoir soufflé les 70 bougies du Festival, Frémaux voulait instaurer du changement et éviter l'immobilisme. Résultat : sur les 21 cinéastes retenus pour la compétition officielle cette année, on ne dénombre pas moins de neuf nouveaux arrivants dans la jungle cannoise. Si on prend par exemple la sélection française, on constate que des cinéastes réputés – et attendus – comme Jacques Audiard sont absents, et remplacés par des jeunes noms inconnus du grand public : Eva Husson, Yann Gonzalez... On voit aussi arriver des films en provenance d'Égypte, du Liban aux côtés des auteurs russes, iraniens et asiatiques. Dans cette sélection, pointons quand même quelques cinéastes plus réputés : l'Iranien Asghar Farhadi, qui a les honneurs du gala d'ouverture ce mardi soir avec «*Everybody knows*» (avec le couple Javier Bardem/Penelope Cruz) ou encore le Turc Nuri Bilge Ceylan, seul cinéaste cette année à avoir déjà remporté une Palme d'Or avec «*Winter Sleep*». Ce sont des noms réputés, mais surtout auprès des cinéphiles...

Le Festival de Cannes, aux résonances très politiques cette année, démarrait mardi soir avec la projection d'«*Everybody Knows*» («*Todos lo saben*») d'Asghar Farhadi, avec le couple star Penelope Cruz et Javier Bardem. Ce film est le premier des 21 longs métrages en lice pour la Palme d'or, décernée le 19 mai.

A. S.

Festival culturel européen d'Alger

Djamel Laroussi galvanise le public algérois

Le chanteur de jazz algérien Djamel Laroussi a animé, mardi à Alger, un concert ouvert sur plusieurs genres de musique, devant un public nombreux, venu apprécier la virtuosité et le génie du guitariste gaucher, dans une ambiance euphorique.

La salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref) n'aura pas suffi à contenir le public nombreux, qui a dû occuper les allées réservées aux déplacements des spectateurs venus assister à une prestation généreusement livrée par le célèbre Djamel Laroussi, dans le cadre du 19^e Festival culturel européen, ouvert le 26 avril dernier sous l'intitulé «*Les couleurs de l'Europe*».

Dans un concert dédié aux martyrs de la Révolution algérienne, ceux tombés le 8 mai 1945, suite au génocide perpétré par le colonialisme français dans les villes de Sétif, Guelma et Kherrata notamment, ainsi qu'aux 257 victimes du crash de l'avion de Boufarik, Djamel Laroussi a rendu hommage aux «*victimes du devoir*», «*d'avant et après l'indépendance*», en déclamant le texte «*Hanni, hanni ya hennana*» une poésie patriotique de Yacine Ouabed. Soutenu par le Roumain

Decebal Badila à la basse, et les Algériens Nasser Menia à la batterie et Smail Benhouhou au piano, le compositeur et interprète de «*Zina*» a fait montre de sa grande créativité, à travers l'exécution de «*Take five*», célèbre titre de Dave Brubeck, à la cadence 5/4, entamé dans un rythme ternaire arrangé par l'artiste, avant de revenir à sa version originale. Tenant à partager la scène avec des voix qui, selon lui «*méritent d'être mises en valeur*», Djamel Laroussi a invité la jeune allemande Stella Louise Goeke, soprano d'opéra classique, polyvalente et ouverte sur les musiques du monde, et le chanteur algérien de tous genres de musique El Hachemi Lounissi, grand interprète, semeur d'ambiance avec une voix étoffée, à la tessiture large.

Dans la joie et le plaisir des retrouvailles, Djamel Laroussi et ses invités ont étalé «*Les feuilles mortes*», chanson d'Yves Montand, avec une poésie de Jacques Prévert et une musique de Joseph Cosma, «*Taâli ah ya ghazali*» (patrimoine), enchaînée à «*My Way*» de Frank Sinatra et d'exécuter, en duo de guitare et basse dans une parfaite synchronisation, «*Donna Lee*» de Jaco Pastorius, pièce

aux exigences aigües, composée par Charlie Parker (The Bird) pour saxophone.

Très vite conquis par le guitariste gaucher, époustouflant de technique et de maîtrise de l'instrument, le public a cédé au déhanchement devant la scène, reprenant les refrains en chœur et applaudissant longtemps les artistes. Deux pièces de Cole Porter rendues dans un ton vocal digne du Cotton Club de New York des années 1920, ont encore séduisit l'assistance, «*Night and Day*» et «*I love Paris*», transformée par Stella Louise Goeke, à la voix suave, en «*I love Alger*», sous les youyouyou qu'elle a beaucoup appréciés.

Djamel Laroussi et ses invités ont également rendu «*Tico-Tico no Fubá*», célèbre instrumental brésilien de Zequinha De Azevedo, «*Ya bnet essohba*» du regretté Cheikh El Hasnaoui, «*Round Midnight*» de Charlie Parker, «*A vava inouva*» d'Idir et de conclure avec «*Zina*» et «*Etoile filante*», deux de ses œuvres, avant d'être rappelé par le public qu'il entrainera une nouvelle fois dans un enchaînement endiablé de standards de jazz, aux douze mesures.

L. B.

Festival international de l'Inchad de Constantine

Clôture en beauté de la septième édition

La septième édition du Festival international de l'Inchad de Constantine a été clôturée mardi soir au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, en beauté devant un public nombreux.

Animée en première partie par la troupe espagnole El Firdaus, la soirée a englobé un cocktail de madih et de chants religieux interprété par le mounchid du groupe Ali Keller qui a chanté «*Sala Alahou Ala Mohamed*», «*Talaa El badrou*», «*Dhikr Anabi*» faisant l'éloge du Prophète Mohamed (QSSSL)

dans une soirée distinguée par une grande interaction de l'assistance. Composé de musiciens et artistes marocains, britanniques et espagnols, la prestation du groupe a donné lieu à un voyage dans les sonorités, flamenco, celtique et le patrimoine soufi, au bonheur d'un public conquis, dès les premières notes.

À la fin de son spectacle, Ali Keller a salué la réceptivité du public, assurant dans une déclaration à la presse que «*la musique rassemble les peuples*». La deuxième partie de la soi-

rée a été assurée par le mounchid jordanien Mohamed Amine Al Termedi, accompagné par la troupe Raoudhat Al Habib de Constantine.

Dans un geste tout en élégance, l'artiste à la voix forte et la présence imposante sur scène, a entamé sa prestation par «*El Djazair*», un poème composé et chanté par l'artiste en hommage, a-t-il dit, «*aux victimes des massacres du 8 mai 1945*», accueilli par un tonnerre d'applaudissement.

Le mounchid a interprété par la suite un bouquet de madihs

offrant d'intenses moments d'émotion et de recueillement. «*L'Inchad en Algérie a considérablement évolué ces dernières années*», a indiqué à la presse Ali Termedi à la fin du spectacle, soulignant que cet art transmet «*un message d'amour et d'acceptation de l'autre*».

Ouverte samedi dernier, la 7^e édition du Festival international de l'Inchad a vu défiler des troupes algériennes et d'autres venues du Maghreb, du Moyen-Orient et d'Europe, conjuguant avec bonheur talent, créativité et authenticité.

M. K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «*L'amitié par les couleurs*».

Palais des raïs, Bastion 23
(Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 10 mai :

Exposition de photographies «*Fragments de la nature*» de Wassila Allilatene.

Galerie Seen-Art
(Delybrahim, Alger)

Jusqu'au 17 mai :

Exposition «*Hors Cases*» des artistes El Meya, Bardi et l'Homme jaune.

Galerie d'Art Dar-El-Kenz
(Chéraga, Alger)

Jusqu'au 17 mai :

Exposition «*Arc-en-ciel et bleu de Chine*» de Souhila Belbahar.

Galerie Essouf'Art
Jusqu'au 24 mai :

Exposition «*Pacte avec la lumière*» de Djahida Houadef.



Compétitions interclubs 8 stades algériens homologués par la CAF

SEULS HUIT stades de football sur tout le territoire national ont été homologués par la Confédération africaine de football pour accueillir des matchs des équipes algériennes en compétitions internationales, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi. Ces huit stades sont : 5-juillet d'Alger, 8-Mai 45 de Sétif, Chahid Hamlaoui de Constantine, Ahmed-Zabana d'Oran, Ain Témouchent, Mustapha-Tchaker de Bida, l'Unité Maghrébine de Béjaïa, 20-Août de Béchar, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Selon la même source, une délégation de la Confédération africaine de football, emmenée par le Tunisien Khaled Lemkacher, a visité, le 5 avril dernier, plusieurs sites devant accueillir les compétitions internationales. Un rapport a été adressé à la CAF et il en ressort que sur tout le territoire national seules 8 infrastructures

répondent aux normes. D'autre part, la FAF a organisé ce mardi une journée d'information sur l'homologation des sites (stades, infrastructures hôtelières et hospitalières) des clubs engagés dans les compétitions africaines, Ligue des Champions et Coupe de la Confédération (CL et CC). Elle a été animée conjointement par Reda Abdouche de l'Office de première instance (OPI) qui délivre les licences CAF aux clubs et les membres du comité de suivi du symposium. Des dirigeants du MC Alger, de l'USM Alger, de l'ES Sétif, du CS Constantine de la JS Saoura, du NA Hussein-dey, du MC Oran, du CR Belouizdad et de l'USM Bel Abbès, ont été conviés à cette séance de travail durant laquelle il leur a été énoncé les dernières directives de la CAF concernant les critères retenus pour homologuer un stade de football.

Sanctions de la LFP L'OM jouera son dernier match à huis clos

L'OLYMPIQUE MÉDÉA (Ligue 1 Mobilis de football) a écopé d'un match à huis clos pour «jet de projectiles sur le terrain (3^e infraction)», a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. En plus de cette sanction, la formation du Titteri devra s'acquitter d'une amende de 200 000 dinars. Par ailleurs, trois joueurs du DRB Tadjenanet expulsés par l'arbitre lors de la rencontre face à l'US Biskra (défaite 4-0) lors de la 28^e jour-

née du championnat, ont écopé, chacun, de 4 matches de suspension dont deux avec sursis. Il s'agit de Hadded Foued, Atouche Mohamed Hichem et Demane Hamza pour «comportement anti-sportif envers officiels», en plus d'une amende de 40 000 dinars. En Ligue 2 Mobilis, le joueur du CA Batna, Zeghli Kamel, a écopé de trois matches de suspension dont un avec sursis, en plus d'une amende de 30 000 dinars pour «voie de fait».

Tennis / Tournoi Méditerranée Avenir Yucef Rihane passe

LE TENNISMAN Yucef Rihane, seul Algérien engagé dans le tournoi international juniors «Méditerranée Avenir», qui se déroule du 7 au 12 mai courant au Maroc, s'est qualifié mardi pour le troisième tour du tableau final, en dominant par deux sets à un l'Espagnol Alejandro Verdi Asensi. Après avoir assez facilement remporté le premier set (6-2), Rihane a subi le retour du 100^e joueur mondial, classé et tête de série N11 de ce tournoi de Grade 1, qui l'a emporté (6-4). L'Algérien s'est néanmoins bien ressaisi dans le set décisif, qu'il a remporté avec l'art et la manière (6-0), pour se qualifier finalement

au troisième tour, où il affrontera le Roumain Filip Cristian Jianu, ayant sorti de son côté le Marocain Ismaïl Saâdi (6-4, 6-1). Un match comportant une qualification en quarts de finale comme principal enjeu, et qui s'annonce assez difficile pour Rihane (167^e mondial), car outre son meilleur classement mondial (20^e), le Roumain est classé tête de série N5 de ce tournoi. L'Algérien avait commencé son ascension en dominant au premier tour le Marocain Mehdi Benchakroun (6-2, 6-3), avant d'enchaîner avec l'Espagnol Alejandro Verdi Asensi.

Boxe/Championnat d'Afrique (juniors/2^e journée) Djaballah (49 kg) et Fassi (69 kg) s'illustrent

LES BOXEURS algériens, Djaballah Fares (49 kg) et Fassi Ahmed Djamel (69 kg) se sont qualifiés pour les demi-finales des championnats d'Afrique de boxe juniors qui se déroulent du 7 au 13 mai à Casablanca, au Maroc. Djaballah a arraché sa qualification en battant l'Ougandais John Fisher en quarts de finale, alors que son compatriote Fassi Djamel (69 kg) a pris le dessus sur le Tunisien, Yahia Saidani. Louisa Bourkane (45-48 kg) a, quant à elle, été battue par l'Éthiopienne, Décrète Tadesse en demi-finales. Lundi, Hichem Maouche (52 kg) avait validé son billet pour les quarts de finale en battant l'Éthiopien Tadeja Leta (5-0), alors que son coéquipier Farid Douibi (75 kg) s'était qualifié directement en demi-finale en

s'imposant devant le Mauricien Emmanuel Dylan Henri (5-0). En revanche, Mohamed Amine El Keria (56 kg) s'est incliné devant le Camerounais Tchouta Mbanda (5-0), pour le compte des huitièmes de finale. Chez les filles, Khatir Yasmine (51 kg) a pris le dessus sur la Tunisienne Zaghdoudi Ichraf (5-0) et arrache sa qualification aux demi-finales, alors que Leila Semrani (60 kg) s'est qualifiée directement en finale devant la Sud-Africaine Gonsalves Amorice (par forfait). Quinze pugilistes algériens, dont six filles, prennent part à ces joutes africaines qualificatives aux championnats du monde de Budapest (Hongrie) et les Jeux olympiques de la Jeunesse 2018 de Buenos Aires en Argentine.

Ligue I Mobilis (29^e journée) La JSK pour assurer son maintien

■ Deux matchs seront avancés pour le compte de la 29^e journée de la Ligue I Mobilis et se joueront ce vendredi. Il s'agit de JSK-USMA et USMH-MCA.



Par Mahfoud M.

Les rencontres ont été avancées pour permettre aux équipes représentant l'Algérie en compétitions africaines, à savoir, l'USMA et le MCA, de bien préparer leurs prochains matchs. Ainsi, au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, la formation kabyle fera tout son possible pour l'emporter afin de s'assurer définitivement son maintien en Ligue I. Il faut savoir qu'un seul point suffira au bonheur des Canaris qui souhaitent vraiment réussir leur objectif du maintien, eux qui ont souffert cette saison après

les problèmes qu'ils ont vécus. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à une équipe usmiste qui désire garder la même dynamique après son succès en Coupe de la CAF face aux Young Africans. Les Rouge et Noir veulent, en effet, terminer au moins quatrièmes pour pouvoir disputer une compétition internationale la saison prochaine. La rencontre s'annonce explosive donc entre deux équipes dont les objectifs sont aux antipodes. De son côté, le Mouloudia d'Alger se rend à Lavignerie pour rencontrer l'USM El Harrach, une formation qui est déjà rétrogradée en Ligue II. Les

Harrachis n'ont plus rien à jouer lors de cette rencontre, alors que le MCA souhaite l'emporter afin de garder espoir pour une place qualificative à une compétition africaine. Ayant été accroché par El Hassani El Djadidi en Ligue des champions d'Afrique, sur son stade du 5-Juillet, le Doyen souhaite se reprendre et pour cela il mise sur un succès face à l'USMH qui est déjà dans le coma. **M. M.**

Le programme :
Vendredi 11 mai 2018 à 16h :
JSK-USMA
USMH-MCA

Ligue II Mobilis (29^e journée) Décisive pour l'ASAM et la JSMB

Le leader de la Ligue II Mobilis, le MO Béjaïa, étant déjà assuré de jouer en Ligue I, la saison prochaine, l'avant-dernière journée sera décisive pour les deux autres prétendants à l'accession, à savoir, l'AS Aïn M'ilia et la JSM Béjaïa. Cette journée sera d'ailleurs caractérisée par le choc ASAM-CABBA,

sachant qu'il opposera le deuxième au troisième au classement général. Ne voulant certainement pas rater cette opportunité de recevoir à domicile, la formation entraînée par Hadjar se donnera certainement à fond pour l'emporter et réussir donc à arracher ce ticket de l'accession en élite. Les M'illies qui étaient en perte de vitesse ces derniers temps, se sont repris lors du match précédent mais se doivent de confirmer lors de cette journée surtout qu'ils joueront un concurrent direct qui n'est autre que le CABBA. La mission sera, sans aucun doute, très difficile face au CABBA qui se déplace en concurrent et qui fera tout son possible pour revenir avec le meilleur résultat possible. Les Criquets Jaunes en crise après la démission de l'entraîneur Bougherara, tenteront quand même de revenir avec les trois points pour créer l'exploit et s'assurer de la remontée. De son côté, la JSM Béjaïa reçoit à

domicile le GC Mascara dans une empoignade qui promet, même si les gars de la ville des Hammatites seront sous pression et devront l'emporter pour éviter tout calcul lors de la fin de la saison. Les Vert et Rouge sont décidés à vendre les trois points du succès et aborderont cette rencontre avec une grande détermination.

Le MOB, lui, se rend à Skikda pour croiser le fer avec la JSMS dans un match sans enjeu même si les gars de la vallée de la Soummam souhaitent quand même l'emporter pour terminer champions. **M. M.**

Le programme :
Vendredi 11 mai 2018 à 16h :
CRBAF-WAT
RCK-RCR
JSMB-GCM
ASAM-CABBA
ASO-ABS
CAB-MCEE
JSMB-MOB
MCS-ASMO

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Terrorisme/lutte

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés au Centre et à l'Est du pays

QUATRE éléments de soutien aux groupesterroristes ont été appréhendés mardi à Boumerdès, Blida et Tébessa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 8 mai 2018, quatre éléments de soutien aux groupesterroristes à Boumerdès, Blida (1^{re} Région militaire) et Tébessa (5^e RM) », note la même source. Dans le même contexte et suite à une opération de recherche et de ratissage à Bordj Bou Arreridj (5^e RM), un détachement de l'Armée nationale populaire « a découvert et détruit douze casemates pour terroristes et huit bombes de confection artisanale », alors qu'un autre détachement « a récupéré, à Jijel, un fil à pompe et une quantité de munitions, et a découvert et détruit deux casemates, des outils de détonation, des denrées alimentaires et d'autres objets. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire « a saisi, à Oran (2^e RM), 39 kilogrammes de kif traité », alors que des éléments de la Gendarmerie nationale « ont intercepté, à Mostaganem, cinq personnes impliqués dans un réseau de trafic de l'émigration clandestine ».

A. S.

Illizi

Plus d'une vingtaine de logements de fonction réservés aux praticiens spécialistes

INGT-QUATRE logements de fonction ont été réservés aux médecins spécialistes exerçant au niveau des établissements de santé de la wilaya d'Illizi dans le but d'assurer l'amélioration de leurs conditions de vie, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la santé et de la population. De cette tranche retenue au titre du programme de logements publics locatifs, dix unités

ont été réservées aux praticiens exerçant à l'établissement public de santé de proximité EPSP de Bordj Omar Idriss, huit logements pour l'établissement public hospitalier Targui Wan Timidhi et l'EPSP « Ibn Sina » au chef-lieu de wilaya, et six autres établissements de santé dans la wilaya déléguée de Djanet, a précisé le DSP, le D' Boulifia Abbès.

L. M.

Justice

Concours national d'accès à la formation d'huissier le 30 juin

LE MINISTÈRE de la Justice a annoncé mercredi l'organisation d'un concours national d'accès à la formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle d'huissier de justice, à la date du 30 juin et dans la limite de 1 500 postes ouverts.

Les personnes intéressées par le passage de ce concours, pour lequel les inscriptions sont ouvertes du 9 au 28 mai, doivent déposer leurs dossiers au niveau des cours de leurs lieux de résidence, a indiqué le ministère de la

Justice dans un communiqué. Les personnes résidant dans la wilaya d'Alger doivent déposer leurs dossiers auprès du tribunal de Dar El Beida, relevant de la cour d'Alger, alors que pour les wilayas du Sud (Adrar, Illizi, Béchar, Tamanrasset, Tindouf, Ouargla et Ghardaïa), les dossiers doivent être déposés aux niveaux des cours ou des tribunaux du lieu de résidence de l'intéressé, a-t-on précisé de même source.

M. L.

Tizi Ouzou

186 millions de dinars mobilisés pour la solidarité ramadhan

LA WILAYA de Tizi Ouzou va consacrer plus de 186 millions de dinars pour l'opération de solidarité avec les familles et les personnes démunies pendant le mois de ramadhan, a annoncé hier, la cellule de communication de wilaya dans un communiqué. Cette enveloppe couvrira la distribution de 36 811 couffins alimentaires d'un montant unitaire

de l'ordre de 500 dinars constitué de 11 produits auxquels s'ajouteront 800 autres offerts par l'entreprise publique, Sonatrach. Les services de la wilaya précisent avoir recensé au total de 37 900 familles démunies. Les services de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité prévoient d'ouvrir une quarantaine de res-



Résultats de la 5^e le 6 juin, du BEM le 18 juin et du Bac le 22 juillet

La même organisation des examens reconduite

Les résultats de l'examen de la 5^e année primaire seront connus le 6 juin, du brevet de l'enseignement moyen (BEM) le 18 juin et du baccalauréat le 22 juillet, a annoncé hier, le conseiller au ministère de l'Education nationale, Mohamed Chaïb Draa Tani, sur les ondes de la Radio nationale.

Par Louiza Ait Ramdane

Le conseiller au ministère de l'Education nationale, qui a dévoilé hier, les dates de proclamation des résultats des trois examens de fin d'année scolaire 2017/2018, a souligné que les mêmes dispositions d'organisation de ces trois examens de l'année dernière seront reconduites eu égard à leur efficacité. Il a, ce propos, annoncé la mobilisation de 637 780 enseignants et fonctionnaires pour la surveillance des épreuves de ces examens et de 95 632 pour la correction des copies des candidats à travers plus de 18 300 centres d'examen.

Mohamed Chaïb Draa Tani a rappelé que pour l'examen de la 5^e, le nombre de candidats est de 797 812 en hausse de 4,89% par rapport à l'année 2016/2017. Celui du BEM a connu une hausse de 595 875 candidats soit 5,95% et le baccalauréat est de 709 448 soit un recul de 7,31%.

Plus de 347 000 candidats inscrits au concours du 12 juin

Plus de 347 000 candidats se

sont déjà inscrits pour le concours de recrutement de 8 586 postes d'enseignants et d'administrateurs ouverts par le secteur de l'Education, a annoncé le conseiller au ministère de l'Education nationale. Ce dernier a précisé sur les 347 000 inscrits sur la plateforme et que 260 000 ont déjà retiré leurs convocations pour passer les épreuves du concours de recrutement de 3 778 enseignants du primaire dans les langues arabe, français et tamazight.

L'invité de la rédaction de la Chaîne III, a assuré que toutes les dispositions pour le bon déroulement de ce concours fixé pour le 12 juin prochain ont été prises et que les résultats un mois après, soit le 11 ou 12 juillet. Le conseiller au ministère de l'Education nationale a, par ailleurs, rappelé que 5 grades sont concernés par ce concours, à savoir, le professeur de l'enseignement primaire, le sous-intendant, l'intendant, le superviseur de l'éducation nationale, le conseiller à l'orientation et le

laborantin. Mohamed Chaïb Draa, a mis également en avant les efforts menés pour asseoir l'avènement d'une « école de qualité ». Il a rappelé dans ce sens que le ministère de l'Education nationale avait pris la décision d'instituer progressivement, une durée d'enseignement et d'apprentissage de 36 semaines par année. Il a expliqué qu'afin d'éviter que les élèves ne désertent les classes vers la fin de chaque année scolaire, il a été décidé d'introduire des mesures extrêmes.

Pour ce qui concerne les candidats concourant au baccalauréat, celui-ci prévient que ceux parmi eux qui cesseront leur présence dans les lycées avant terme, ne seront pas admis à redoubler, dans le cas où ils échouent à cet examen.

Mohamed Chaïb Draa a par ailleurs, prévenu des sanctions contre les chefs d'établissements peu soucieux de respecter la période légale de scolarisation en favorisant ces désertions.

L. A. R.

Santé

Le ministère va recruter 600 médecins généralistes

LE MINISTÈRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière va recruter 600 médecins généralistes à travers différents EPH et CHU du pays, afin d'améliorer la prise en charge des urgences, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé de la wilaya d'Alger. Le ministère a déjà entamé le recensement des candidats pour pallier les difficultés auxquelles sont confrontés les services d'urgences dans les établissements de santé du pays, a déclaré à l'APS le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Meraoui, soulignant que ce recrutement « n'a aucun rapport » avec la grève des médecins résidents. Il a précisé, en outre, que ces médecins généralistes « seront recrutés pour un contrat de deux années avant d'être confirmés dans leurs postes sans passer par le concours ». Entre-temps, ces médecins « bénéficieront d'une formation d'urgentiste de manière périodique ».

A. D.

H. M.